

leur nation a conduite à des heureux résultats. Il nous reste maintenant à prendre possession de ces contrées au nom de Jésus-Christ, et d'établir des postes de missionnaires dans les centres les plus peuplés, afin que pas à pas la foi et le salut s'avancent au milieu de ces multitudes, qui jusqu'à présent, étaient assises à l'ombre de la mort.

Bonne Ste. Anne et St. François-Xavier, priez pour le succès des missions de l'Afrique centrale !

—ooo—

LE PAPE.

Je parie que M. le ministre vient faire *ses adieux*, ce soir, au protestantisme.

M. le curé s'exposerait moins à perdre sa gageure s'il prouvait, non seulement que Saint Pierre reçut de Jésus-Christ la primauté sur les apôtres, et que la durée de cette prérogative égalera celle de l'Eglise elle-même. comme il l'a fait, mais encore que l'héritier de cette précieuse primauté se trouve aujourd'hui dans l'Eglise romaine, comme il promit de le faire en février dernier.

Prouver que les papes sont les seuls héritiers légitimes du siège de Rome, en commençant par prouver le séjour de Pierre à Rome ?—C'est ce que vous avez promis.

Mais, M. le ministre serait-il du nombre de ceux qui soutiennent que Saint Pierre ne vint pas à Rome ?

Pourquoi pas ?